Pêche à la truite,
Version 2011

Enfin, l'activité favorite des normands, la pêche de la truite redevient possible. En effet, l'ouverture se déroule ce week-end du 12 mars, dans tous les cours d'eau de 1ere catégorie.

Sous le regard curieux de quelques pêcheurs, nous interrogeons Daniel, pêcheur depuis de nombreuses années, qui a déjà commencé la préparation de son matériel : «Eh bien oui, une bonne ouverture se prépare à l'avance . » nous confie-t-il.
« Mais depuis quelques années j'assiste à une dégradation de l'eau, j'ai même une fois retrouvé un pneu de voiture ! » déclare t-il. Il est certain qu'une eau trouble favorise la pêche mais à quel prix ? Faut-il détruire l'écosystème des rivières ?
« Il faut prendre conscience de l'importance de garder une eau propre si l'on veut continuer à pêcher saumon ou autres truites fario. »

***La pêche, pour qui , et comment ?**

Ce loisir est ouvert à tous, sans exception ! Seule une participation annuelle est demandée, 15 euros pour les mineurs, 67 pour tout autre adulte et seulement 2 euros pour les moins de 12 ans, sous forme de carte à acheter dans n'importe quel magasin de pêche ou dans un des nombreux commerces participants. Il suffit juste de se munir d'un moins de 12 ans, sous forme de carte à acheter dans n'importe quel magasin de pêche ou dans un des nombreux commerces participants. Il suffit juste de se munir d'un moulinet, d'une canne et de choisir son mode de pêche, toc (vers...), mors manié (vairon...) ou bien un des différent leurres artificiels (souples, dur ou cuillères) pour pouvoir profiter des joies de la pêche !

Tournaille Alexis, Joré Antoine
Wolff Adrien